

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 8 septembre 2021

### Deux conventions signés entre l'État et Archéologie Alsace

Le 30 août dernier, l'Etat, représenté par Josiane Chevalier, préfète de la région Grand Est et Archéologie Alsace, représenté par son président, Pierre Bihl, ont signé, à Sélestat, deux conventions pour entériner leur collaboration en matière d'archéologie. Etaient présents, à cette occasion, Marcel Bauer, maire de Sélestat et membre du conseil syndical d'archéologie Alsace, Christelle Creff, directrice régionale des affaires culturelles, ainsi que les équipes du service régional de l'archéologie et d'Archéologie Alsace.

L'État, par l'intermédiaire de la direction régionale des affaires culturelles du Grand Est et plus précisément du service régional de l'archéologie, assure le respect de la législation et de la réglementation en vigueur dans le domaine de l'archéologie.

Archéologie Alsace, syndicat mixte ouvert, exerce des compétences dans le domaine de l'archéologie pour le compte de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et des communes ou groupements de communes adhérents du syndicat.

L'État et Archéologie Alsace collaborent fréquemment dans le cadre d'opérations archéologiques et d'actions de valorisation de la recherche et du patrimoine archéologique.

Le centre de conservation et d'étude d'Alsace, créé par les deux partenaires et inauguré en 2016, constitue l'un des exemples les plus aboutis au plan national de collaboration entre l'Etat et une collectivité pour exercer et gérer conjointement les collections archéologiques du territoire, les rendre accessibles à tous les chercheurs et constituer une tête de réseau permettant d'alimenter les musées qui souhaitent mettre en valeur des collections archéologiques de leurs propres territoires.

Les deux conventions signées le 30 août sont :

- ⑩ Une convention-cadre de partenariat par laquelle les deux partenaires ont décidé d'approfondir leur collaboration dans les domaines suivants : Coopération scientifique, Médiation scientifique et culturelle, valorisation de la recherche, Carte archéologique, Protection du patrimoine, Formation.
- ⑩ La nouvelle convention de fonctionnement du centre de conservation et d'étude d'Alsace.

La signature de ces conventions marque une nouvelle étape dans ce partenariat. Elle témoigne de l'engagement fort des deux parties dans la conservation, l'étude et la valorisation du patrimoine archéologique.

#### Contacts presse

Préfecture de région Grand Est et du Bas-Rhin  
Service communication  
03 88 21 68 77  
pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Archéologie Alsace  
Delphine Souan, Chargée de communication, graphiste  
03 90 58 55 77 - 06 35 81 92 77  
delphine.souan@archeologie.alsace